

Atelier de partage et de validation de l'évaluation de la Déclaration de Paris et de lancement de l'Enquête 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2008 – Hôtel Savana, Dakar

ANNEXE 1 : Synthèse des principaux constats et recommandations sur l'évaluation de la Déclaration de Paris

1-Constats sur les engagements et les indicateurs de la Déclaration de Paris sont quelquefois mal compris et généralement mal connus

Recommandations

- Elaborer et mettre en œuvre une politique de communication nationale, notamment en faveur des autres acteurs nationaux ;
- Inscrire la question des indicateurs, notamment ceux plus problématiques portant sur l'alignement, pour examen à l'ordre du jour dans le cadre du Plan d'action sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide afin de voir leur faisabilité ;
- Élaboration d'études ou d'analyses empiriques sur le bien fondé de la DP ;
- Ajouter un indicateur de décentralisation de l'aide publique ;
- Insister sur la question de la participation des acteurs locaux ;
- Valoriser des structures de contrôle démocratique au niveau national et régional (ex. des observatoires) ;
- Accélérer l'adoption du plan d'actions sur l'efficacité de l'aide et mettre en place un mécanisme efficace et participatif de mise en œuvre et de suivi/évaluation du plan d'action.

2-Constats sur l'appropriation : l'appropriation s'avère partielle et encore trop centrée sur l'administration, l'ouverture à la participation des autres acteurs reste restreinte et l'appui des PTF est sélectif

Recommandations

- Placer la coordination politique de la DP sous le ressort de la Primature ;
- Clarifier et renforcer les rôles techniques des structures du MEF directement impliquées dans la mise en œuvre de la DP ;
- Renforcer la CSPLP dans ses fonctions de conseil au MEF et d'appui à la coordination de la mise en œuvre optimale de la stratégie de réduction de la pauvreté et dans son rôle de suivi de la mise en œuvre de la DP ;
- Organiser la participation des autres structures nationales, notamment la société civile au sens large, les parlementaires, les syndicats de travailleurs et de patrons et les collectivités locales en leur octroyant un rôle précis et des missions précises dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;
- Ériger ou redynamiser les cellules de planification au sein des ministères techniques ;
- Renforcer le dialogue politique en organisant et en planifiant les discussions entre le gouvernement, les acteurs non étatiques et les PTF.

3-Constats sur l'alignement : L'utilisation des systèmes nationaux est encore insuffisante

Recommandations

- Finaliser et adopter le plan d'action sur l'efficacité de l'aide avant fin février 2008 en prenant en compte les recommandations de l'évaluation et des travaux de la société civile et en priorisant les actions à entreprendre ;

- Activer les réformes des finances publiques, notamment opérationnaliser le système de passation des marchés publics, afin de lever la contrainte principale à l'utilisation des systèmes nationaux ;
- Limiter les recours au préfinancement par l'Etat.

4-Constats sur l'harmonisation : D'importants efforts d'harmonisation sont entrepris dans des secteurs clés comme l'éducation, mais dans la pratique, la plupart des PTF utilisent encore des montages financiers individualisés

Recommandations

- Poursuivre le processus de transformation des modes de livraison de l'aide pour adopter les approches fondées sur les programmes et les appuis budgétaires ;
- Accélérer la réalisation des activités retenues, notamment en opérationnalisant le Plan d'action sur l'efficacité de l'aide, l'arrangement-cadre sur les appuis budgétaires (ACAB), les conclusions de l'étude sur la comptabilisation des flux d'aide, etc. ;
- Adapter les procédures et outils de gestion des partenaires au développement qui constituent un obstacle important au respect des engagements ;
- Prévoir des ressources dans les activités de mise en œuvre de la DP pour un volet de coordination.

5-Constats sur la Gestion axée sur les résultats : la GAR est de plus en plus une pratique de gestion répandue dans les organisations gouvernementales, les PTF et certains autres acteurs nationaux.

Recommandations

- Appuyer le processus des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ;
- Partager les expériences du gouvernement et des autres partenaires au développement en la matière.

6-Constats sur la Responsabilité mutuelle : les diverses parties prenantes sont de plus en plus consciente de leur coresponsabilité

Recommandations

- Développer une dynamique d'appropriation, de partage des expériences et de diffusion des bonnes pratiques aussi bien entre structures du gouvernement qu'entre les PTF en vue d'aplanir les divergences et d'améliorer la mise en œuvre de la DP ;
- Définir et délimiter de manière claire les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes tout en créant une dynamique de groupe et de solidarité pour atteindre les résultats ;
- Faciliter le contrôle citoyen à travers notamment le financement public d'évaluations initiées par les autres acteurs nationaux.

7-Constats sur les capacités de mise en œuvre de la DP : Le potentiel de capacités de mise en œuvre de la DP existe, mais est encore faiblement mobilisé notamment au niveau du gouvernement

Recommandations

- Coordonner les actions de renforcement des capacités et promouvoir la concertation pour donner à la DP une dimension nationale ;
- Appuyer les ministères techniques dans la compréhension de leur rôle et mission par rapport à la Déclaration de Paris ;

- Procéder à une plus grande décentralisation de la prise de décision des PTF du siège vers les bureaux pays ;
- Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités aussi bien pour le gouvernement que pour les autres acteurs nationaux ;
- Renforcer l'harmonisation des efforts dans le renforcement des capacités techniques ;
- Renforcer et institutionnaliser la concertation entre les parties prenantes ;
- Mieux définir la notion de « renforcement de capacités de mise en œuvre de la DP » ;
- Renforcer les capacités de mise en œuvre de la DP de tous les acteurs (Parlement, Ministères Sectoriels, Collectivités Locales, OSC, etc.).

8- Constats sur les Motivations : les systèmes de motivations actuels ne sont pas liés à la mise en œuvre de la DP.

Recommandation

- Analyser la pertinence ou la faisabilité de la mise en place d'un système d'incitations intrinsèque à la DP, c'est-à-dire, de nature à faciliter son opérationnalisation.

*

* *

ANNEXE 2 : Principales étapes et échéances de l'enquête 2008 sur la DP : le calendrier

1	LANCEMENT DE L'ENQUETE AU NIVEAU INTERNATIONAL	Le 2 janvier, lancement de l'enquête 2008 dans tous les pays ayant entériné la Déclaration de Paris qui se sont portés volontaires pour y participer. <i>Le 24 décembre 2007 : transmission des outils aux acteurs dans la perspective du lancement</i>
2	LANCEMENT DE L'ENQUETE AU NIVEAU DES PAYS	Avant fin janvier, convocation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, de tous les donneurs et des organisations de la société civile intéressées pour arrêter les modalités de gestion de l'enquête au niveau de chaque pays. <i>Le 25 janvier : lancement de l'enquête 2008 au niveau du Sénégal</i>
3	ETABLISSEMENT DES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES	En février, établissement par les gouvernements et les donneurs de leurs réponses aux questionnaires. Les autorités nationales de chaque pays doivent remplir un seul questionnaire et les donneurs un questionnaire chacun (voir les fiches relatives aux questionnaires pour les donneurs et pour les gouvernements). <i>Le 11 février : réponses des donneurs aux Correspondants pour les donneurs</i> <i>Le 11 février : réponse du Gouvernement</i>
	CONSOLIDATION DES DONNEES	Consolidation, par le correspondant pour les donneurs lorsqu'il en a été désigné un ou par le coordinateur national, des données recueillies auprès des autorités nationales et des donneurs, au moyen de la feuille de calcul pays. <i>Le 22 février : consolidation des données sous l'égide du Coordinateur national</i>
5	EXAMEN DES DONNEES	Avant fin février, organisation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics et des donneurs pour examiner les données récapitulées dans la feuille de calcul pays. Vérification collective, sous la supervision des coordinateurs nationaux, de la qualité, de l'exactitude et de la cohérence des informations fournies. <i>Le 28 février : Présentation des données récapitulées aux représentants des pouvoirs publics et des donneurs pour vérification</i>
6	APPRECIATION QUALITATIVE	Elaboration, sous la supervision des coordinateurs nationaux, des appréciations qualitatives, c'est-à-dire : (i) des informations destinées aux chapitres par pays et (ii) des exposés de deux pages à titre de contribution au Forum d'Accra (voir la fiche relative aux rapports-pays). Pour la mi-mars, convocation, par les coordinateurs nationaux, d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, des donneurs et des organisations de la société civile pour finaliser et valider ces documents avant leur transmission à l'OCDE. - <i>Le 14 mars : rapport-pays disponible : (i) des informations destinées aux chapitres par pays et (ii) des exposés de deux pages à titre de contribution au Forum d'Accra</i> - <i>Le 21 mars : réunion de validation</i> - <i>Du 21 au 31 mars ! Correction et envoi des données</i>
7	ENVOI DES DONNEES	Transmission, par les coordinateurs nationaux, des résultats de l'enquête (rapport-pays et feuille de calcul pays) au Secrétariat de l'OCDE pour le 31 mars 2008 dernière limite, à l'adresse hlfsurvey@oecd.org . Ces informations constitueront la base des chapitres par pays.
8	EXAMEN DES CHAPITRES PAR PAYS	Soumission par l'OCDE d'un avant-projet des chapitres par pays aux coordinateurs nationaux. Organisation par ces derniers d'une réunion regroupant des représentants des pouvoirs publics, des donneurs et des organisations de la société civile pour vérifier les informations présentées dans ces chapitres et, éventuellement, formuler des commentaires à l'intention de l'OCDE.
9	FINALISATION DES CHAPITRES PAR PAYS	Diffusion par l'OCDE des chapitres par pays une fois intégrés les commentaires des coordinateurs nationaux (tous les chapitres par pays ne pourront vraisemblablement pas être rendus publics avant le Forum de haut niveau d'Accra). Ces chapitres serviront de base pour préconiser des réformes au niveau des pays.
10	FORUM DE HAUT NIVEAU D'ACCRA	En juillet 2008, élaboration par l'OCDE d'un récapitulatif des résultats de l'enquête destiné à informer les délibérations du Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide (2-4 septembre 2008).